

Transmissions ciblées écrites à domicile

ORGANISATION Présentiel
MOYENS Salle équipée et pouvant accueillir le nombre de participants Remise à chaque participant d'une documentation de soutien pédagogique
DUREE 1 jour(s)
PUBLIC Personnel soignant
PRE-REQUIS Aucun
Une attestation de formation sera envoyée.
FORMATEUR

CONTEXTE

Le dossier du patient est un élément fondamental de la qualité de la prise en charge dans un établissement sanitaire ou médico-social. Il assure le lien entre les différents professionnels de santé qui interviennent ; favorisant ainsi une prise en charge coordonnée et continue. La qualité des transmissions est donc indispensable. C'est pourquoi, la structuration des informations selon un modèle commun à tous les professionnels permet de prendre connaissance rapidement des aspects essentiels concernant l'état du patient, les soins apportés, les résultats atteints et de professionnaliser et d'harmoniser les pratiques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIF GENERAL

- Optimiser l'utilisation du dossier du patient en réajustant ses pratiques dans le cadre des transmissions ciblées.

OBJECTIFS SPECIFIQUE

- Conforter sa pratique en matière de transmissions ciblées
- Savoir structurer les informations écrites dans le dossier de soins du patient
- Transmettre de façon pertinente les informations utiles à la continuité de la prise en charge

DESCRIPTION / CONTENU

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Positionnement des stagiaires : questions, attentes, difficultés
- Evaluation préformation

CONTENU

RAPPEL DES CONCEPTS FONDAMENTAUX

- L'Homme, la santé, la maladie, les soins infirmiers
- La théorie basée sur les besoins fondamentaux de l'Homme de V. Henderson (approche holistique des soins)
- La démarche de soins
- Les soins préventifs, curatifs, palliatifs

RAPPEL CONCERNANT LE RÔLE PROPRE DE L'IDE ET LA COLLABORATION

(article 4311-3 à 4311-6 du CSP)

Quatre notions importantes

- Compétence à poser un diagnostic infirmier,
- Initiative des soins relevant de son rôle propre,
- Gestion des soins,
- Gestion du dossier de soins.

LE DOSSIER DE SOINS (RAPPELS)

- Intérêt du dossier de soins : disposer pour tous les acteurs de soins, d'informations écrites, complètes, fiables.
- Recommandations professionnelles concernant la tenue du dossier de soins (article R1112-1 du CSP)
- Réglementation relative au dossier du patient et au dossier de soins (CSP modifié par la loi du 4 mars 2002 et complété par la loi HPST) : garantir la traçabilité

LES TRANSMISSIONS CIBLÉES

- Définition des transmissions dans le champ des soins :
 - transmissions orales



- transmissions écrites
 - Les transmissions orales :
 - lien avec les transmissions écrites,
 - rappel des principes d'une relève efficace
 - Les transmissions écrites :
 - aspects quantitatifs et aspects qualitatifs,
 - contenu
 - Lien entre raisonnement clinique et transmissions ciblées : donner du sens aux soins réalisés au patient
 - Les composantes d'une transmission ciblée :
 - un diagnostic infirmier
 - un changement de comportement
 - une réaction à un traitement ou à un soin (refus de soin, douleur...)
 - un événement inhabituel ou inattendu (chute) ou significatif
 - une préoccupation du patient et/ou de sa famille
 - Les outils pour réaliser une transmission ciblée : la méthode cible = D.A.R
- > *Application pratique*
- *Exercice 1 : identifier le concept*
 - *Exercice 2: rechercher la cible correspondant aux informations données*
 - *Exercice 3 : formuler des cibles possibles*
 - *Exercice 4 : proposer des actions possibles et des résultats probables*
 - *Exercice 5 : réorganiser les transmissions narratives sous la forme d'une macrocible*

SYNTHÈSE DES AXES D'AMÉLIORATION

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post-formation

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques, méthodologiques et réglementaires
- Analyse réflexive de pratiques, retours d'expériences
- Exercices d'application pratique

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation de la formation au regard des objectifs visés se fera à plusieurs niveaux :

En début de formation :

- Positionnement initial durant le tour de table et l'évaluation réalisée pré-formation

En fin de formation :

- Évaluation de la satisfaction et des réactions des apprenants : au travers des tours de table et des questionnaires de satisfaction
- Évaluation des acquis : au travers de l'évaluation réalisée post-formation et des mises en situation

Après la formation :

- Suivi à froid (questionnaire dans l'extranet, 3 mois après la formation) pour mesurer le transfert des acquis en situation professionnelle et l'impact sur les pratiques.